

Bulletin communal

ELLEMELLE - OUFFET - WARZEE

Rue du Village 3 – 4590 OUFFET

commune@ouffet.be

www.ouffet.be

T : 086/36.61.36

F : 086/36.73.79

Application
mobile



Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h et 13h – 16h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h
Samedi* : 06/07/24 & 20/07/24 - 03/08/2024 & 17/08/2024 de 10h à 12h

Juillet -
Août
2024

L'Administration communale sera fermée le 15/08/2024 et 16/08/2024
Il n'y aura pas de bulletin en août suite aux congés de l'imprimeur !

Le Médiateur communal dans votre Commune

Médiateur communal

La médiation communale, qu'est-ce que c'est ? Suite à la décision du Conseil communal du 27 mai 2024, un Service de Médiation Communale a été institué au sein de la Commune de Ouffet. Il s'agit d'un outil neutre d'entente, d'écoute et de compréhension qui vise à favoriser les bonnes relations entre la population et les services communaux.

Quel est le rôle du Médiateur communal ? Son rôle consiste à aider toute personne rencontrant des difficultés avec un service de l'Administration communale. Il tente de concilier les points de vue des deux parties et de renouer le dialogue entre le citoyen et le service concerné.

Il peut proposer une réponse, une information complémentaire, une médiation, une recommandation en équité, ...

Qui peut introduire une réclamation ? Toute personne ayant un litige avec un service de l'Administration communale. La réclamation individuelle peut être déposée par une personne physique ou morale. Une entreprise, quelle que soit sa forme juridique, ou une association peut introduire une réclamation.

Dans quels domaines ? Tous les domaines gérés par la Commune : accueil des citoyens, aménagement urbain, culture, enseignement communal, locations, logement, permis d'urbanisme et d'environnement (partie communale du processus), police administrative, population & état civil, propreté, voirie, ...

Comment introduire une réclamation ? La réclamation peut être écrite ou orale. Dans les deux cas, un accusé de réception est adressé ou remis au plaignant. Elle doit faire apparaître au minimum vos coordonnées, l'objet précis de la réclamation et le descriptif des démarches déjà entreprises. Le dépôt de la réclamation est gratuit.

Ne sont pas prises en charge, les réclamations qui

- Mettent en cause les règlements communaux, la politique générale arrêtée par la Commune et les décisions du Conseil communal comme du Collège communal ;
- Concernent des affaires hors compétence communale (matières gérées par la Wallonie ou l'Etat fédéral, litige privé, etc.) ;
- Ont trait à des affaires dans lesquelles une procédure judiciaire est en cours ou celles dans lesquelles existent des voies de recours administratif, notamment auprès des autorités de tutelle ;
- Ont pour objet des actes posés par les services de Police judiciaire ou administrative sauf pour les aspects relationnels de ces actes ;
- Visent des affaires ayant fait l'objet d'une décision judiciaire ou administrative ayant force de chose jugée ;
- Se rapportent à des faits de plus de 6 mois, sauf si ces faits entraînent des dommages continus pour les victimes.

Contact :

ouffet@le-mediateur.be

www.le-mediateur.be

<https://www.le-mediateur.be/page/introduction-d-une-reclamation.html>

0800/19.199

Divers travaux réalisés par la Commune

- **Nouveau logement Transit rue du Perron :**

Le logement de transit est un logement exclusivement destiné à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou de ménages privés de logement pour des motifs de force majeure.

Aux termes d'une rénovation importante réalisée pour partie par les agents communaux et diverses entreprises privées, la Commune d'Ouffet s'est doté d'un nouveau logement de Transit.



AVANT



APRES

- **Rénovation de la chapelle de Warzée :**



Nous sommes ravis de vous informer que la petite chapelle de notre charmant village de Warzée est actuellement en cours de rénovation. Ce projet, porté par notre administration communale, vise à préserver ce précieux patrimoine qui fait partie intégrante de notre histoire et de notre identité collective.

Les travaux sont réalisés par les ouvriers communaux, dont le savoir-faire et le dévouement garantissent une restauration de qualité. Ces rénovations incluent la réparation de la toiture et le rafraîchissement des façades afin de redonner à la chapelle tout son éclat d'antan.

- **Rénovation des Voiries Communales : Un Projet Ambitieux pour Ouffet**

Notre commune d'Ouffet bénéficie régulièrement de subsides du Service Public de Wallonie (SPW) pour la réfection de notre patrimoine communal. Ces subsides, alloués tous les trois ans, se répartissent en deux catégories : les subsides « PIC » (Plan d'Investissement Communal), destinés à la rénovation des voiries et des bâtiments, et les subsides « PIMACI », consacrés à l'amélioration de la mobilité douce.

Dans ce cadre, notre commune ambitionne de rénover prochainement les voiries suivantes :

- Rue Mognée : réfection des trottoirs et de la voirie.
- Rue des Pahys : rénovation complète de la voirie.
- Chemin des Meuniers et du Moulin à Warzée : amélioration de la voirie dédiée aux modes de déplacement doux.
- Ruelle des Fossés : réfection de la voirie.
- Rue du Baty : rénovation de la voirie.

Les travaux devraient débuter entre la fin de l'année 2024 et le début de l'année 2025. Nous nous engageons à vous tenir informés de l'avancement de ces projets



Tests de traction et de résistographie sur les arbres de la Grand'Place

Nous souhaitons vous informer des récents événements concernant le patrimoine arboré de la Grand'Place d'Ouffet.

Suite à la chute de grosses branches et aux abattages récents de plusieurs arbres, et afin de garantir la sécurité et la stabilité des arbres, nous avons sollicité l'expertise d'un bureau d'étude spécialisé.

Ce bureau a réalisé sept tests de traction et des résistographies sur deux arbres de la Grand'Place.

Les résultats de cette étude montrent que la majorité des arbres inspectés sont en bonne santé et ne présentent pas de risques significatifs au niveau de leur ancrage et de la rupture du tronc.

Un élagage et la taille de deux arbres doivent toutefois être réalisés pour garantir leur stabilité.

Enfin, nous envisageons d'embellir cet espace en y plantant de nouvelles espèces d'arbres.



Plaisir d'apprendre

Offrez à vos enfants, de la 6^{ème} primaire à la 5^{ème} secondaire, une semaine de renforcement scolaire ludique et enrichissante avec notre Stage Plaisir d'Apprendre !

Pourquoi choisir notre stage ?

Apprentissage ludique : Nos activités sont conçues pour rendre l'expérience d'apprentissage différente. Données par des étudiants à des étudiants.

Ateliers Variés : Français, Mathématiques, langues et Sciences – nos ateliers sont conçus pour stimuler l'intérêt pour l'apprentissage et les aider à comprendre des matières qui pour eux restent encore fort floues.

Encadrement de Qualité : Des étudiants passionnés et expérimentés assurent un suivi personnalisé, garantissant une expérience enrichissante et épanouissante.

Ambiance Conviviale : Un cadre bienveillant. 4 jours de renforcement scolaire et une journée d'animation pour favoriser la cohésion de groupe.

Cela aura lieu du **05 au 09 août 2024, à la Salle aux Oies à OUFFET** :

- 10€/enfant (places limitées) ;
- Date butoir : 16 juillet 2024
- Horaire de 9h à 16h (pas de garderie).



Pour toute demande d'informations ou inscription : emilie.beaumont@ouffet.be ou 086/84.93.19

Ecole Communale de Warzée

A la rencontre d'Estelle Meens, illustratrice

Le 21 mai dernier, les élèves de l'école maternelle et de P1-P2 ont eu la chance d'accueillir l'illustratrice d'albums pour enfants Estelle Meens. Tous ont pu observer les différentes étapes de création d'un livre. Un moment particulier rempli de couleurs et d'émotions qui s'est clôturé par la remise d'un croquis original dédié !



Visite de la Ferme Demarcin à Warzée

La même semaine, c'est toute l'école primaire qui s'est rendue à la Ferme Demarcin à Warzée. L'occasion de découvrir un métier parfois inconnu à deux pas de l'école. La maman et le papa de Chloé et Gauthier étaient chargés d'initier les élèves. De l'étape de la traite jusqu'à la dégustation, le lait aura pour eux une saveur différente dorénavant.



Inscriptions dans les écoles

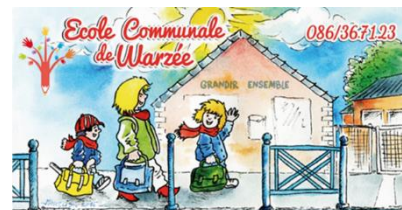
✓ Ecole Communale

Chers parents, les inscriptions pour l'école communale d'Ouffet à Warzée sont possibles **du 08 juillet au 20 août sur rendez-vous** :

- ✓ Avec le directeur, Monsieur BROGIATO : au 0479/779072 ou 086/21 82 35.
- ✓ Avec Madame Christine MÖES, institutrice maternelle : au 0494/464750.

Une visite de l'établissement est aussi possible si vous le désirez.

Alors si vous recherchez une école familiale près de chez vous, venez nous rencontrer.



✓ La Chou'ette école et Saint Joseph

SECTIONS MATERNELLES ET PRIMAIRES
LA CHOU'ETTE ECOLE

INSCRIPTIONS

Sur rendez-vous
Jusqu'au 10 juillet et
à partir du 14 août
De 9h à 12h
Et de 13h à 15h

21, rue Mognée 4590 Ouffet
086/36.64.46 ou 0474/85.90.07
efaarouffet@gmail.com
<https://www.facebook.com/athenee.ouffetsectionfondamentale>

La Chou'ette école

SAINTE-JOSEPH
ECOLE FONDAMENTALE LIBRE

VISITES & INSCRIPTIONS SUR RDV JUSQU'AU 5 JUILLET ET À PARTIR DU 16 AOUT

LES PETITS PLUS

- Sorties éducatives
- Projet numérique
- Ecole du dehors
- Alimentation saine
- Heure du conte
- Yoga

CONTACT

Le bien-être de l'enfant: notre priorité

086/366.256 - jouf.dir@skynet.be
Rue de Temme, 2 - 4590 Ouffet

✓ ILC Saint-François

L'école est ouverte jusqu'au mardi 9 juillet et rouvre ses portes le mercredi 14 août.

Pour tout renseignement :

- ✓ www.ilcsf.be,
- ✓ Avec la Directrice Madame Grosjean au 086/36.60.79 ou directionsaintfrancois@gmail.com



Fermeture de l'ALE

L'ALE sera fermée du 10 juillet au 17 juillet 2024 inclus ; et sera de nouveau accessible à partir du jeudi 18 juillet, de 13h à 16h. L'ALE sera également fermée du 19 août au 04 septembre 2024 inclus ; et sera de nouveau accessible à partir du jeudi 05 septembre de 13h à 16h. Vous pouvez toujours envoyer un mail à l'adresse alem@ouffet.be auquel je répondrai, dès mon retour.

Pour rappel, l'horaire de l'ALE :
→ Mercredi et jeudi, de 9h00 à 12h00.
→ Jeudi, de 13h00 à 16h00, sur rendez-vous.

Marie-France VANWYNSBERGHE - Collaboratrice ALE ANTHISNES, FERRIERES & OUFFET

Besoin d'aide en informatique ou avec votre smartphone ?

L'EPN d'Ouffet vous propose ses formations en informatique tous les **jeudis de 9h à 12h** à la bibliothèque d'Ouffet (sous réserve d'inscription) au prix de 5 € par séance.

Permanences

Pour un problème plus spécifique : l'EPN d'Ouffet propose également des rendez-vous individuels gratuits pour répondre à vos questions les **jeudis après-midi** (sous réserve d'inscription uniquement).

Informations et inscriptions :

0478 70 20 51 - cce.bernarddelhoux@gmail.com



CCCA : Activités du 3ème trimestre 2024

Avant tout, soyez attentifs à ce calendrier allégé vu les vacances !

La Maison d'Accueil Communautaire (MAC) sera fermée en juillet et août. Reprise en septembre (contact : Catherine Lempereur (0472/66 66 52))

N'ayant eu qu'une demande d'un couple concernant notre proposition d'excursion à Bastogne, nous abandonnons l'idée !

Jeudi 19 septembre : si vous êtes intéressés par l'histoire de notre commune et de ses trois villages, profitez de la mine d'or concoctée par Pol Gillet et tous ses collaborateurs bénévoles des passeurs de mémoire qui ne cessent de nourrir de nouvelles infos ce petit bijou historique.

Comment faire ? C'est tout simple : rendez-vous sur le site de Wikihuy et cliquez ensuite sur Ouffet. N'hésitez surtout pas, vous ne le regretterez pas !

Nous vous invitons également à une conférence dont le thème est « le carnet de vie » qui aura lieu le 19 septembre à 17 h à la salle aux Oies. C'est M Michaël Salm de ENEO qui nous fera découvrir et échanger afin de rester acteur de ses choix avant de ne plus être capable d'en décider.

Nom de l'atelier	Animateur responsable	Lieux	Dates et horaires	Coût	Réservations et infos
Fleur de Mamine	Rosine DETAILLE	MAC	Le vendredi 13/09 à 14h00	10 €	<u>Renseignements</u> Rosine : 0495/33.20.97
Danses de salon et en ligne ROVAN ASBL 	Anne-Marie PERIN	Salle l'Aurore Ellemelle	Reprise le mardi 03/09	7 €/heure	<u>Renseignements et inscriptions</u> Anne-Marie : 0471/66.29.51
Repas convivial : apéro BARBECUE dessert café	Mariette HENRY	Salle l'Aurore Ellemelle	Le jeudi 22/08 de 12h à 16h	15 €	<u>Renseignements à la réservation</u> Mariette : 0479/78.93.78
Tricotons ensemble	Mariette HENRY	MAC	Les jeudis 13/07 et 10/08 de 13h30 à 16h00 – 05/09 et 19/09 de 14h à 16h30	5 €	Se munir d'aiguilles, laines...
Jeux de société (échecs, scrabble, cartes)	Paulette DEFRERE	MAC	En septembre tous les lundis de 14h00 à 18h00	Gratuit	Pas de réservation. Venir sur place le lundi.
Jeux extérieurs (pétanque, Molky))	Yves SERVAIS	Tour de justice	Les samedis 06/07, 03/08,24/08, 07/09,21/09 de 14h à 16h	1 €	Pas de réservation. Venir sur place aux dates ci-contre.

Les réservations obligatoires doivent se faire au 0479/78.93.78 (Mariette Henry) au plus tard 5 jours avant l'activité. La participation aux frais ne doit en aucun cas être un frein à votre participation (Pour le CCCA, Mariette est à votre écoute !).

Tour de Wallonie 2024

✓ Appel à volontaires : la Commune d'Ouffet recherche des signaleurs pour le Tour de Wallonie 2024



Chers citoyens,

A l'occasion de l'Ethias Tour de Wallonie 2024 et afin d'assurer la sécurité des coureurs et des usagers de la route, nous recherchons 15 signaleurs volontaires. Le rôle du signaleur est crucial : il s'agit d'arrêter la circulation à l'approche de la course cycliste. Les signaleurs seront en action 30 minutes avant le passage de la voiture drapeau rouge (qui ouvre la course) et jusqu'au passage du véhicule drapeau vert (qui ferme la course).

Conditions pour devenir signaleur :

- Avoir 18 ans ou plus
- Être disponible le jour de la course en après-midi (23/07/2024).

Si vous êtes intéressé(e) et souhaitez rejoindre l'équipe des signaleurs, veuillez contacter **Monsieur Michel PREVOT au numéro suivant : 0477/50.02.82.**

Nous comptons sur votre soutien et espérons vous voir nombreux à participer à cet événement sportif exceptionnel. Merci d'avance pour votre précieuse collaboration.

✓ Informations sur la circulation et le stationnement

Nous avons le plaisir de vous rappeler que notre belle commune accueillera une étape du prestigieux « Ethias Tour de Wallonie 2024 » le mardi 23 juillet 2024.

Suite à cet événement, des mesures importantes seront prises pour garantir le bon déroulement de l'événement et la sécurité de tous.

Fermeture de la rue Sauvenière

Afin de permettre le nettoyage de la rue par le SPW, ainsi que la mise en place du matériel et des infrastructures nécessaires à l'événement, la rue Sauvenière sera interdite à la circulation et au stationnement **dès 22 heures le lundi 22 juillet 2024.**

Il est donc demandé aux résidents et aux usagers de la route de prendre leurs dispositions en conséquence.

Déviations mises en place

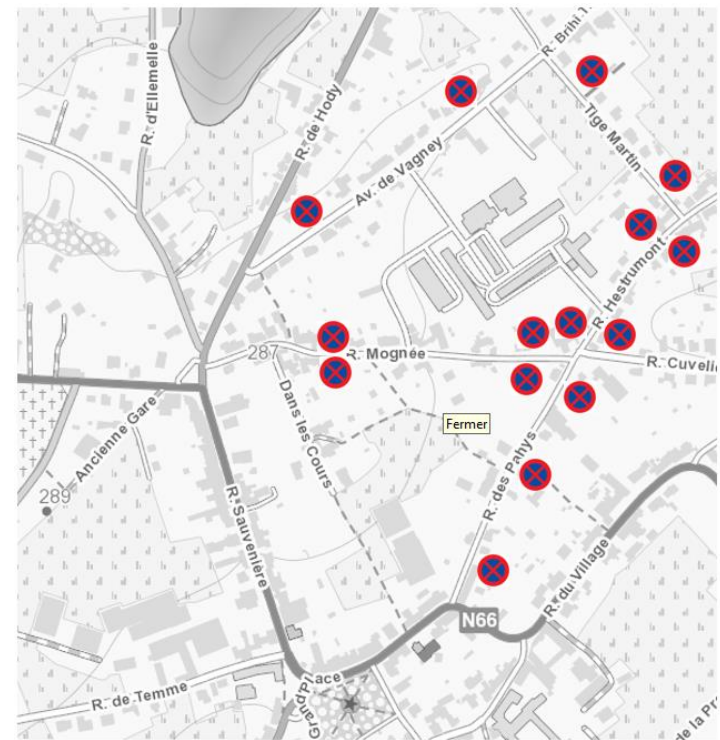
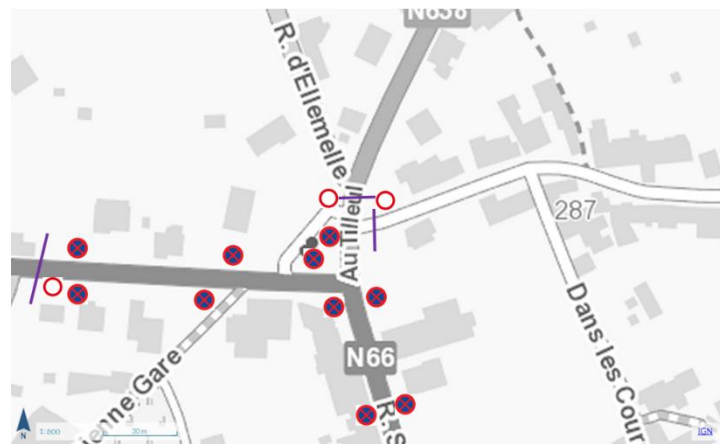
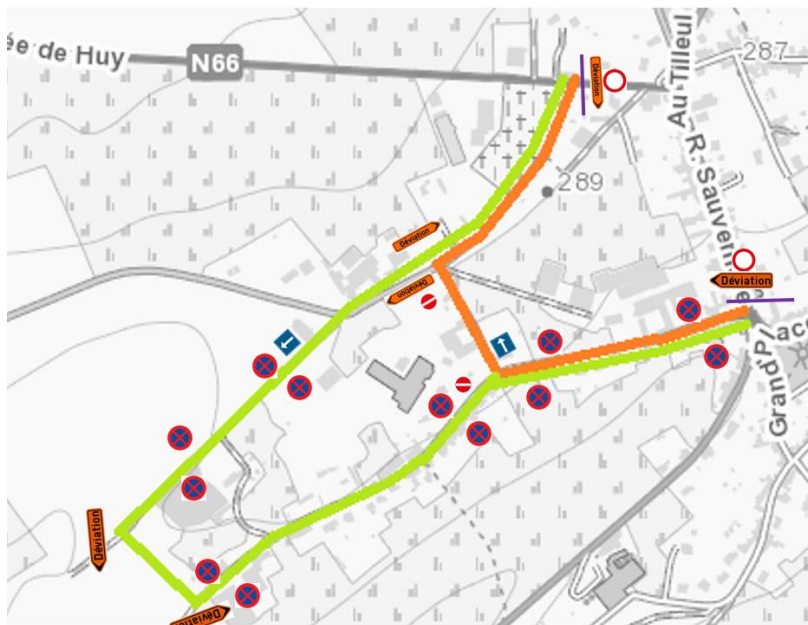
Pour pallier à cette fermeture, plusieurs itinéraires de déviation ont été pensés et mis en place.

Vous trouverez ci-après les tracés des circuits de déviation à suivre :

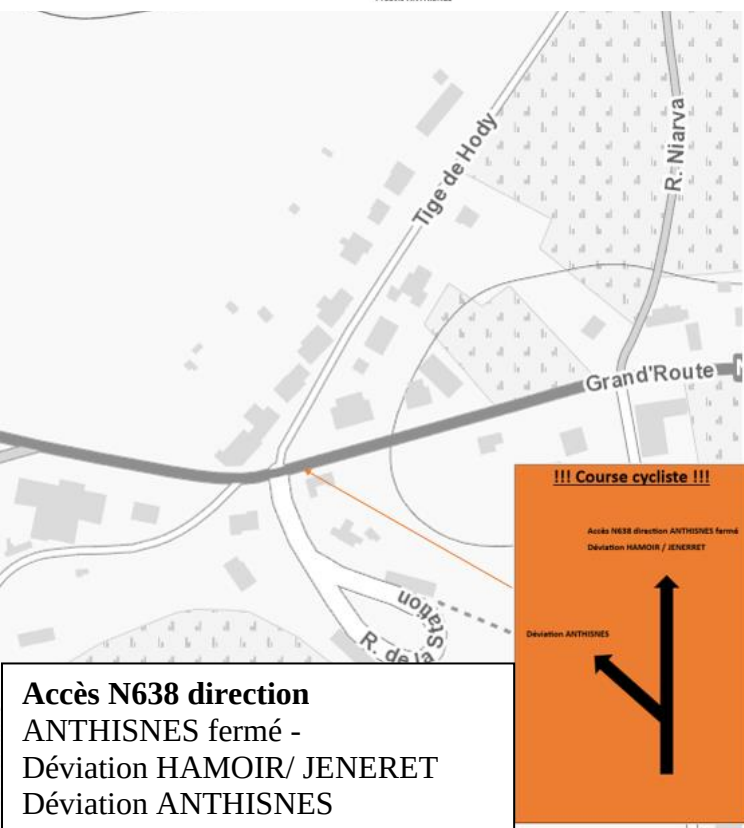
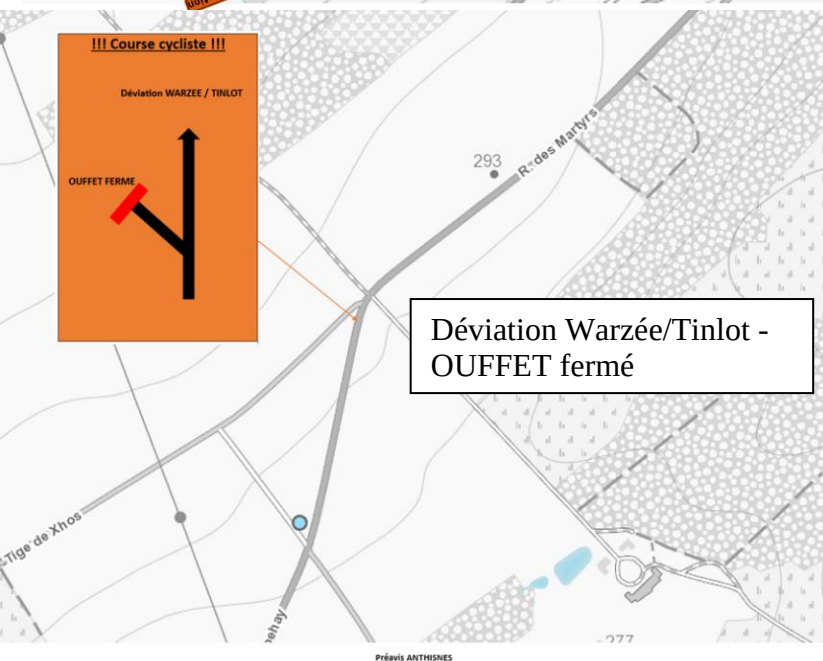
Interdictions de stationnement le 23 juillet 2024

De plus pour votre parfaite information, **les voiries et lieux suivants seront également interdits à l'arrêt et au stationnement le mardi 23 juillet 2024 entre 7h00 et 22h00 :**

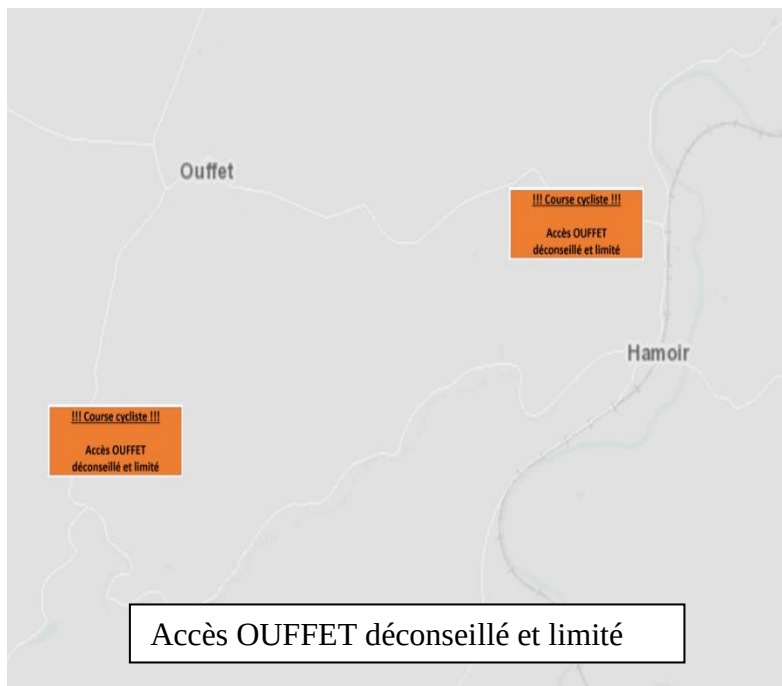
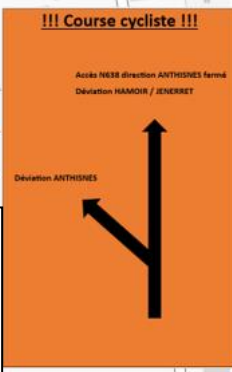
- Rue du Village
- Rue du Bout
- Rue de Hody
- Temme et rue de Temme
- Avenue de Vagney (jusqu'au carrefour avec le Tige Martin)
- Tige Martin
- Rue Hestrumont
- Rue Mognée (excepté les places de parking aménagées devant l'épicerie « Originell »)
- Le parking en face du cimetière d'Ouffet (dédié aux équipes et véhicules accrédités)
- Chaussée de Huy sur les zones occupées par les infrastructures des organisateurs
- Rue aux Oies



Déviation Warzée/Tinlot -
OUFFET fermé



Accès N638 direction
ANTHISNES fermé -
Déviation HAMOIR/ JENERET
Déviation ANTHISNES



Accès OUFFET déconseillé et limité

Budget Initial 2024 et modification budgétaire 2024 N°1



Le Conseil communal du 18 décembre 2023 a approuvé le budget initial 2024.

Au service ordinaire, à l'exercice propre, **le résultat estimé est en boni de 243.029,40 euros**. Pour des recettes totales de 4.293.326,07 euros et des dépenses de 4.050.296,67 euros.

Au service extraordinaire, le montant des **investissements s'élève à 637.350 euros**. Le financement est assuré sur fonds propres pour 426.850 euros et par des subsides pour 210.500 euros.

Ces investissements portent principalement sur **l'infrastructure communale**, entre autres, **la modernisation de l'éclairage public** pour 42.350 euros, **le remplacement du hangar du service travaux** pour 100.000 euros, **l'installation de panneaux solaires** sur la toiture de la salle aux oies pour 10.000 euros, **des aménagements sur la grande place** pour 40.000 euros et **la réfection de chemins agricoles** pour 150.000 euros.

En date du 27 mai 2024, le Conseil communal a approuvé [**la 1^{ère} modification budgétaire 2024**](#).

Les principales adaptations portent :

- Recettes ordinaires : augmentation de 757.431,2 euros
- Dépenses ordinaires : augmentation de 242.735,47 euros

Le boni global prévisionnel augmente de 514.695,73 euros et passe de 1.423.028,77 euros à 848.778,36 euros. Cette augmentation résulte principalement de l'injection du résultat du compte 2023 dans la 1^{er} modification budgétaire 2024.

Au niveau du budget extraordinaire, des projets d'investissement ont été ajoutés ou modifiés.

Parmi ceux-ci citons :

- Rénovation des plaines de jeux : 30.000 euros
- Eclairage et tondeuses pour le terrain de football : 120.000 euros
- Achat de l'ancienne agence Belfius : 265.000 euros
- Participation dans le hall sportif de Clavier : 50.000 euros

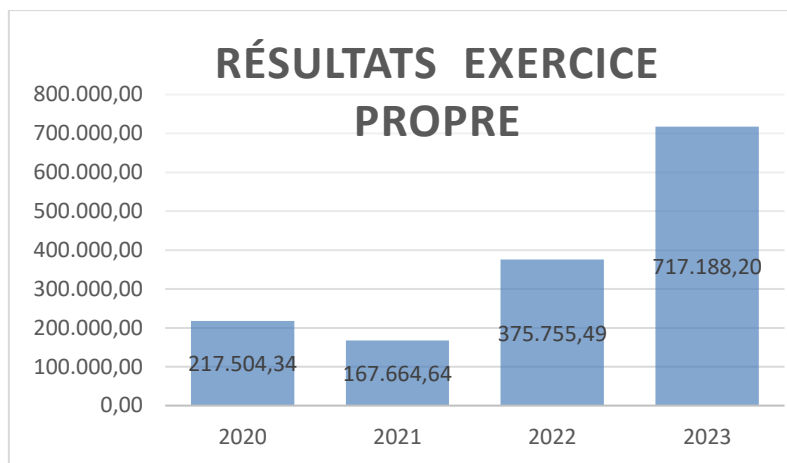
Cette première modification budgétaire fait passer le volume d'investissement à 1.366.229,16 euros. Ceux-ci sont financés par emprunt pour 265.000 euros et par fonds propres et par subsides pour respectivement 872.122,78 euros et 210.500 euros.



Comptes Communaux 2023

En date du 27 mai 2024, le Conseil communal a approuvé les comptes de l'exercice 2023.

Le graphique ci-dessous montre le résultat global enregistré depuis 2020. Celui-ci a toujours été proche ou au-dessus de la barre des 300.000 euros. Cet exercice présente un résultat à l'exercice propre qui a presque doublé par rapport à l'exercice précédent. Outre une bonne politique de gestion et la maîtrise des finances communales, ce résultat exceptionnellement bon est dû au changement de règle comptable de l'Etat fédéral en matière IPP.



Le tableau ci-dessous relève **un résultat à l'exercice propre en boni sur les quatre dernières années**. Le très bon résultat de 2023 s'explique par une hausse des recettes provenant des additionnels à l'impôt des personnes physiques. En outre, la hausse des dépenses a été contenue.

Résultat budgétaire ordinaire *

Exercices :	2020	2021	2022	2023
Résultat reporté des ex. antérieurs	573.609,19	388.738,79	595.960,75	928.120,16
Solde des opérations ex. antérieurs	-311.770,02	-61.665,46	-45.555,40	-73.154,25
Résultats Exercices antérieurs	261.839,17	327.073,33	550.405,35	854.965,91
Solde des opérations de l'exercice propres	222.504,34	172.664,64	375.755,49	917.188,20
Solde net des opérations de prélèvt hors 060	-5.000,00	-5.000,00	0,00	-200.000,00
Résultats Exercice Propre	217.504,34	167.664,64	375.755,49	717.188,20
Prélèvements (060)	-180.000,00	0,00	-130.000,00	0,00
Résultat global:	299.343,51	494.737,97	796.160,84	1.572.154,11

L'estimation **des recettes et des dépenses budgétées s'est avérée réaliste et prudente** puisque le taux de réalisation s'élève respectivement à 102,79 % et 101,38 %.

Du côté de la dette, la commune d'Ouffet se distingue par **un taux d'endettement particulièrement bas**. En effet, la charge d'emprunt annuelle par habitant est du 17 euro alors que la moyenne régionale est de 153 euros¹.

La commune n'a plus contracté d'emprunt depuis 2017.

Les **investissements sont financés par fonds propres et via des subsides**. Ainsi, le budget extraordinaire, concernant les projets d'investissement, totalise un montant, en 2023, de 2.136.007 euros de dépenses engagées :

- Mode doux 2023 PCDR : 922.970,01 euros ;
- Rénovation du presbytère de Ouffet : 105.808 euros ;
- Travaux voirie PIC et PIMACI 2022-2024 : 875.459,77 euros ;
- Climatisation salle aux oies : 30.000 euros ;
- Toiture du PATRO : 30.000 euros ;
- ...

Dans un contexte incertain, l'excellent résultat du compte 2023 va permettre à la commune d'Ouffet d'envisager sereinement les prochaines années.

¹ Chiffres provenant de la banque Belfius pour l'année 2022.

Inscription des citoyens de l'Union européenne (UE) ou hors de l'Union européenne (non-UE) sur la liste des électeurs pour les élections communales du 13 octobre 2024

Vous êtes un citoyen de l'Union européenne (UE) ou un citoyen hors de l'Union européenne (non-UE) ? Si vous répondez à toutes les conditions, vous pourrez voter aux élections communales du 13 octobre 2024.

Etape 1 – Contrôlez les conditions d'inscription

Comme citoyen de l'Union européenne (UE), vous pouvez voter aux élections communales si vous remplissez TOUTES les conditions suivantes :

- Vous avez la nationalité d'un des 26 autres pays de l'Union européenne ;
- Vous avez 18 ans ou plus le 13 octobre 2024 ;
- Vous êtes inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune wallonne au plus tard le 1^{er} août 2024 ;
- Vous avez toujours votre droit de vote le 13 octobre 2024 (vous pouvez perdre celui-ci temporairement ou définitivement à cause d'une décision de justice).

Comme citoyen HORS de l'Union européenne (non-UE), vous pouvez voter aux élections communales si vous remplissez TOUTES les conditions suivantes :

- Vous avez 18 ans ou plus le 13 octobre 2024 ;
- Vous êtes inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune wallonne au plus tard le 1^{er} août 2024 ;
- Vous avez toujours votre droit de vote le 13 octobre 2024 (vous pouvez perdre celui-ci temporairement ou définitivement à cause d'une décision de justice) ;
- Vous habitez officiellement en Belgique, sur base d'un titre de séjour légal, de manière continue depuis 5 ans avant votre demande d'inscription, soit depuis le 31 juillet 2019 au plus tard ;
- Vous faites une déclaration par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cette déclaration fait partie du formulaire d'inscription en ligne et sur papier.

Etape 2 – Inscrivez-vous comme électeur

Votre inscription est INDISPENSABLE pour aller voter.

Celle-ci doit être effectuée **POUR LE 31 JUILLET AU PLUS TARD.**

Comment procéder ?

- Soit en ligne :
<https://elections.fgov.be/electeurs/comment-sinscrire>,
- Soit par la Poste :
 - Complétez et signez le formulaire pour les citoyens de l'Union européenne (UE) OU le formulaire pour les citoyens hors de l'Union européenne (non-UE)
 - Faites parvenir celui-ci à votre Administration communale.
- Soit via le service Elections de votre Commune (nathalie.donis@ouffet.be – 086/849.313).

ATTENTION ! Envoyez ou remettez votre formulaire à temps. Si vous l'envoyer par la Poste, **votre Commune doit l'avoir reçu au plus tard le 31 juillet 2024.**

Le Collège communal examinera alors votre demande sur base des éléments que vous aurez indiqués sur ce formulaire et vous informera de sa décision.

Remarques :

- Si vous êtes inscrit pour les élections communale en Belgique, vous pouvez toujours voter dans votre pays d'origine ;
- En qualité de citoyen étranger, vous pouvez vous désinscrire de la liste des électeurs jurqu'à 3 mois avant les prochaines élections en envoyant une simple lettre signée à votre Commune. Après cette désinscription, vous ne serez plus autorisé à voter aux élections communales mais vous pouvez toujours vous demandez une réinscription sur la liste des électeurs.

Etape 3 – Allez voter le 13 octobre 2024

Si les autorités ont accepté votre demande d'inscription, vous recevrez votre lettre de convocation pour aller voter dans votre boîte aux lettres.

Apportez cette lettre et votre carte électronique d'étranger ou votre passeport international le jour du vote. Vous en avez besoin pour y être admis. Si vous oubliez ces documents vous ne pourrez pas voter.

Pour plus d'informations : www.elections.fgov.be ou www.inscription.elections.fgov.be

Vous avez des questions sur votre propre dossier ? Contactez l'Infodesk de l'Office des Etrangers via infodesk@ibz.fgov.be.



ORGANISÉ PAR LE JUDO CLUB OUFFET



**Venez à notre
Fête de fin de saison**
Entraînement collectif, démos, résultats challenge du club...

*Insalle, la détente est assurée avec
bar et barbecue !
(pains saucisses sur réservation)*

**Samedi
06 juillet**
à partir de 16h

RÉSERVATION
Obligatoire
4€
Pain saucisse

Rejoignez nous pour un **entraînement de masse** de 18h à 18h30
Puis à 18h30, pour manger un **bon pain saucisse** !

Hall sportif de l'ILC St François, rue du Perron 31, 4590 Ouffet
Tél : 0472/48.88.53 (Renard LOIX, Président) Mail : judoclubouffet@gmail.com
Réservations et informations sur Facebook : @judoclubouffet

JUDO CLUB OUFFET

Fin de saison 2023/2024 festive,
au Judo Club Ouffet – 06/07/2024

Un moment sportif et convivial à partager !
Au Hall de l' ILC St François, 16h entraînement multiclubs, démos,
résultats du challenge du club et,
dès 18h30 pains saucisses et rafraichissements.

Résultats de fin de saison 2023/2024 :

Compétition de clôture du challenge provincial à Neupré, 26/05/2024:
Ethan Loix décroche la 1^{re} place dans sa catégorie U13 en remportant tous
ses combats. Rachel De Cuyper, en U21, a accepté de combattre dans
une catégorie de poids supérieure la sienne.
Malgré sa combativité, elle finit 4^e.

Ranking au challenge provincial des clubs liégeois : La participation et les
résultats de nos judokas mènent le club à une belle 15^e place au
challenge provincial des clubs liégeois, avec la meilleure moyenne de
points obtenus proportionnellement au nombre de judokas participants.

Challenge du club : les judokas compétiteurs du club les plus méritants se
verront récompenser lors de la fête du 06/07/2024 pour leurs résultats
durant cette saison: 1^{er} Ethan Loix, 2^e Charlotte Jaa, 3^e Rachel De Cuyper.

Toutes nos félicitations à tous et toutes pour cette saison et vivement
nous retrouver pour la saison prochaine,
pour partager notre passion commune, le judo.

Contactez-nous: Email: judoclubouffet@gmail.com • Tel. : 0472/58.88.43 – R. LOIX, président

Suivez nos actualités sur notre page Facebook: <https://www.facebook.com/judoclubOuffet>

Le judo, un sport noble où le respect et la discipline sont très présents.

D'autres valeurs sont véhiculées par ce sport telles que l'amitié, le courage, le contrôle de soi.

MARCHE ADEPS

L'A.S.B.L. Les Foyons
d'ELLEMELLE vous convie à sa
Marche ADEPS
5 – 10 – 15 et 20 KM

Ce Dimanche 18 AOÛT 2024

- Dès 7h00 en la salle
l'AURORE à ELLEMELLE
- Petit déjeuner - petite
restauration - Boissons
- Suivez-nous sur notre
groupe sur Facebook : Les
Foyons d'ELLEMELLE

RFC OUFFET-WARZÉE
Stage d'été 2024
FOOTBALL - MULTISPORTS
À partir de 5 ans (2019) jusque 13 ans (2011)




DU LUNDI 19 AU VENDREDI 23 AOÛT
DE 9H à 16H (garderie dès 8h jusque 17h)

PRIX: 100€ (90€ à partir du 2ème enfant)
Boissons et collations comprises

Au programme: foot, tennis, vtt, piscine, et bien d'autres activités...
Une nuit dans les installations du club (souper et petit déjeuner compris)

GROSSE SURPRISE POUR LE MERCREDI 21

Terrain de football
Tige de Pair
4590 Warzée

Infos et réservation: Francis Aumont 0477/74.91.64
Pierre Dubois 0478/30.47.23
stagefoot.o.w@gmail.com

**ENVIE DE REJOINDRE NOTRE CLUB ?
AFIN DE PRÉPARER LA SAISON 2024-2025,
NOUS RECHERCHONS :**




- **DES JOUEURS NÉS EN**
 - 2008 (FUTURS U17)
 - 2011 (FUTURS U14)
 - 2012/2013 (FUTURS U13)
 - 2015 (FUTURS U10)
 - 2018/2019 (FUTURS U7)

Viens nous rencontrer & Participe à un entraînement

Contact : Francis AIMONT au 0477/74.91.64

Ferrières

**Vacances
d'ÉTÉ 2024**

La piscine sera ouverte au public
du mardi 9/07 au dimanche 25/08 de 14 h à 17 h
(vendredi de 14 h à 19 h)

Piscine fermée les lundis + dim. 21 juillet + Jeu. 15 août

Profitez du
module gonflable
tous les jours



Des cours d'aquagym sont proposés
Le mardi ou le jeudi de 12H30 à 13H30
(du 9 juillet au 22 août)
7 séances pour 40 €
**Inscription : 0497/44.17.53
ou 086/38.94.43**

Bernardfagne&co
PISCINE INTERCOMMUNALE
Collège Saint-Roch / Ferrières
piscinedebernardfagne.be

WARZEE

Le week-end des 19, 20, 21 et 22 juillet 2024



C'est la fête au village



Vendredi 19 juillet:

20h30: Tournoi de beer pong

Toutes les infos disponibles sur la page de la mdj de Warzée.

Samedi 20 juillet :

15h : Ouverture de la fête foraine

21h : bal aux lampions dans la cour de l'école. Entrée: 5€

Dimanche 21 juillet :

10h : messe en hommage aux anciens combattants suivie du traditionnel verre de l'amitié

13h : Ouverture de la fête foraine

12h30 - 15h : Repas BBQ de la fête

- Apéritif
- Buffet BBQ
- Glace (Glace timbrée)

Adulte : 25 €

Enfant : 15 €

Réservation : 0471 79 92 69

22h : Feu d'artifice de la fête nationale

Lundi 22 juillet :

16h30 : ouverture de la fête foraine.

18h : distribution de jetons aux enfants du village.

Durant les 4 jours, bar avec bières spéciales/cocktails et petite restauration.

Nous vous attendons nombreux.

Organisation : comités des fêtes, Maison des Jeunes et comités des parents de l'école.